Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 804

Artikel: (Rétro)prospective : vingt ans plus tard...
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022691

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

trois d'entre elles font partie du «Comité des semences Sandoz», établi en automne dernier pour coordonner les activités du groupe dans le secteur: Roger Brothers Seed Co. (fondée à New York en 1876, rachetée par Sandoz en 1975), leader dans le haricot et le maïs hybride; Northrup King Co. (1884, Minneapolis, 1977), grand spécialiste du sorgho hybride et fournisseur d'une large gamme de tournesol, soja et autres céréales; enfin Zaadunie B.V. (fin 18e siècle, Pays-Bas, 1980) qui livre en Europe 2000 variétés de légumineuses et de fleurs. Ces trois sociétés, qui assurent à Sandoz une position dominante sur le très important marché américain, ont leur propre réseau de succursales et représentations dans les principaux pays agricoles du monde industrialisé bien sûr.
La stratégie du groupe Sandoz est claire: diversification dans un secteur prometteur qui a pris, voici moins de vingt ans, une dimension industrielle, et où la recherche produit des résultats explosifs en terme de productivité sinon toujours de profit; un secteur aussi dont l'importance stratégique n'est pas à démontrer, et qui a de plus l'avantage de jouer les locomotives pour toutes sortes de produits agro-chimiques également fournis par la chimie bâloise. Le tout sous l'égide de la seconde révolution verte et de la lutte contre la faim dans le monde.

A L'ÉCHELLE MONDIALE

Car c'est bien à cette échelle que se situe l'enjeu: le contrôle des semences ouvre la porte au contrôle du système alimentaire mondial des continents en voie de développement comme des pays industrialisés, des grandes puissances planétaires comme des pays neutres. Bien sûr la Suisse, toujours prête à mettre en place un système autarcique, a ses propres greniers à semences de fruits et de cépages, de froment et bientôt de triticale (hybride entre le blé et le seigle); elle achète cependant une grande partie de ses variétés à l'étranger: colza, betteraves sucrières, pommes de terre, pois, orge, avoine, laitue, carottes, épinard, etc.
Simples faits que les planificateurs de notre approvisionnement en période de crise devraient prendre en compte, — à moins que Sandoz offre ses services pour un futur «plan-semences», par pur patriotisme s'entend bien, vu les dimensions cruellement réduites du marché suisse.

* Eve Siegenthaler: *L'érosion génétique*, Genève, Institut suisse de la Vie, 1985.
** Cf. *Sandoz-Gazette* N° 233, 3.1.1986.

(RÉTRO)PROSPECTIVE

Vingt ans plus tard...

Des intellectuels, des politiciens, des économistes, bref des hommes qui voient loin se mettent au travail et pensent «vingt ans plus tard». Que seraient alors le Pays de Vaud, l'homme, les activités, les structures politiques? Nous étions en 1966, ils pensaient 1986[1].
Aujourd'hui, nous pouvons reprendre les résultats de cette réflexion, annuaires statistiques à l'appui, et mesurer l'écart entre le probable et le réalisé. Nous pourrions alors émettre des «oh!» stupéfaits ou des «ah! ah! ah!» moqueurs et se dire que les auteurs de l'étude n'avaient pas su prévoir. Une formule possible, amusante peut-être, rapidement lassante sûrement. Car les auteurs de cette étude sous-entendaient qu'il n'y aurait «ni révolution, ni guerre, ni aucun autre bouleversement fondamental». Le choc pétrolier de l'année 74 n'a donc pas été prévu, encore moins ses effets. Une des limites de ce document qui n'est pourtant pas dénué d'intérêt.
D'abord, reconnaissons qu'il fallait faire preuve d'un certain courage pour se mettre ainsi à l'écoute du futur dans le but de le rendre «meilleur» et d'accepter que, vingt ans plus tard, on puisse vérifier les prévisions, chiffres en main.
Aujourd'hui donc c'est une autre lecture de «Vaud 1986» que nous vous suggérons: celle qui nous en apprend, paradoxalement, sur l'esprit de Vaud 1966 et celle qui met en évidence — indépendemment des circonstances — nos résistances au changement.

L'exemple de l'aménagement du territoire est significatif. Préoccupés par une progression démographique à l'image de celle des années soixante (0,7 à 1% par an), les auteurs prévoyaient une population de «7,2 millions pour 1986 et de 8 à 8,5 millions pour l'an 2000». D'où l'importance d'un certain nombre de mesures dans le domaine du territoire: «Le temps d'une *conception d'ensemble* est venu. Une construction isolée ne devra plus être la cause de l'établissement d'un plan de quartier, mais devra s'inscrire dans un plan d'urbanisme ou le susciter s'il n'existe pas. Bien plus, on ne pourra plus tolérer que chaque commune planifie son développement comme si le désert commençait à ses frontières. Une entente étroite devra s'établir entre les communes voisines. Elle portera non seulement sur les services d'exploitation, mais aussi sur les grandes options de l'urbanisation. A défaut, tous pouvoirs devront être donnés à l'Etat pour pallier le manque de coordination.»
Dans un tout autre domaine, toujours aussi actuel, l'idée du lancement d'une «banque industrielle», servant d'institution de financement destinée notamment à «pallier l'impossibilité pour les petites entreprises d'emprunter sur le marché des capitaux, ..., aider au financement de la recherche et du développement. De même que la certitude de l'existence, en 1986, d'un «rudiment de programme économique comportant la détermination de certains objectifs généraux, fixant... les grandes options de l'Etat... et recommandant aux communes et au secteur privé de se conformer dans la mesure du possible à certaines directives.»
A (re)lire donc pour se mettre à l'écoute du passé et mieux saisir le présent.

[1] «Vaud 1986 — Etude prospective», *Revue économique et sociale*, numéro spécial de la Société d'études économiques et sociales, Lausanne, novembre 1966.